



THEY ARE OUR HEROES. WE SHALL NOT FORGET THEM.
CE SONT NOS HÉROS. NOUS NE LES OUBLIERONS JAMAIS.

Service commémoratif des policiers et agents de la paix canadiens

Dimanche 28 septembre 2025 11h00

Ordres du défilé

Notre raison d'être

Chaque année, le dernier dimanche de septembre, nous nous réunissons sur la Colline du Parlement pour le Service commémoratif national des policiers et agents de la paix du Canada, afin d'exprimer officiellement notre gratitude envers les policiers et agents de la paix qui ont fait le sacrifice ultime pour assurer la sécurité de nos communautés.

Ordre de marche

Escadron de motos

Les motocyclistes ouvriront le défilé en entrant sur la Colline par la porte de la rue Bank, suivront les routes jusqu'à la pelouse, passeront devant le podium, puis quitteront sur Wellington par la porte Est/Elgin. Un escadron honoraire (maximum 20 motos) restera sur la Colline, stationné à côté de l'édifice de l'Est pendant toute la durée de la cérémonie. Les motocyclistes honoraires (maximum 20 motos) ouvriront la marche du salut du couvre-chef devant les colonnes à la fin de la cérémonie.

Garde d'honneur cérémoniale conjointe de la Police d'Ottawa et de la GRC

Porteur(s) de chapeau et escorte

Escortes de couronnes

Unité cérémoniale du chef de la police de Toronto

Colonne A – Colonne honorifique

Service de police d'Ottawa, Service de police de Thunder Bay, Groupe de la police militaire des Forces canadiennes,
Services de protection parlementaire

Colonne B – Agences fédérales

GRC, Service correctionnel du Canada, ASFC, Parcs Canada, Pêches et Océans

Colonne C – Agences provinciales

Sûreté du Québec, Police provinciale de l'Ontario, Services correctionnels provinciaux et/ou territoriaux, etc.

Colonne D – Agences municipales/régionales A-L

Colonne E – Agences municipales/régionales M-Z et agences internationales

Veuillez noter : Chaque colonne sera menée sur la Colline par une fanfare ou un groupe cérémonial

Horaires et Rassemblement

08h30-10h00 : Le défilé se rassemblera sur la rue Wellington entre les rues Kent et Lyon, devant la Cour suprême. Les fanfares/corps de cornemuses et unités cérémoniales se formeront sur l'extension nord de la rue Kent, à côté de la pelouse de la Cour suprême.

10h20 : Départ du défilé.

11h00-12h00 : Service commémoratif national des policiers et agents de la paix du Canada sur la pelouse est de la Colline du Parlement.

12h00-13h00 : Défilé devant le couvre-chef (Tête-à-droite) et retour sur la rue Wellington pour la fin du défilé.

Tenue vestimentaire et équipement

Uniforme de cérémonie complet ou tenue professionnelle avec médailles et décorations. Le couvre-chef devra être porté pendant toute la durée de la cérémonie.

Itinéraire et déplacements

À l'arrivée: le défilé avancera d'ouest en est le long de la rue Wellington jusqu'à la rue Bank; tournera à gauche sur la rue MacKenzie puis immédiatement à droite, passant par les portes jusqu'à la Colline du Parlement; tournera à gauche devant l'édifice de l'Ouest (Chambre des communes); tournera à droite devant l'édifice du Centre; et à droite sur la pelouse Est pour se mettre en formation selon les directives des maréchaux du défilé. Le défilé s'arrêtera et tournera à gauche pour faire face à l'édifice de l'Est où il restera pendant toute la durée de la cérémonie.

Veuillez noter: En raison de notre position sur la pelouse, toutes les unités de drapeaux/les unités cérémoniales doivent s'arrêter et tourner à gauche pour faire face à l'édifice de l'Est. Merci de NE PAS tourner en formation complète, car l'espace disponible est limité.

Au départ: le défilé quittera la pelouse en colonne, passera devant l'estrade et le couvre-chef, puis reprendra le même itinéraire pour retourner sur la rue Wellington pour la dissolution. Chaque contingent/service/organisme saluera (Tête-à-droite) le couvre-chef lors du passage.

Fonctions et responsabilités

Commandants du défilé: Le sergent-major Sébastien Paradis du Service de police d'Ottawa donnera tous les ordres de commandement au défilé pendant toute la durée du service.

Maréchaux de défilé et auxiliaires: Les maréchaux de défilé seront identifiés par des brassards rouges portant la mention: « Parade Marshal ». Les maréchaux seront situés sur la rue Wellington et aideront à la formation des colonnes. Les maréchaux et auxiliaires de la Police provinciale de l'Ontario et du Service de police d'Ottawa seront affectés à chaque colonne pour faciliter le départ des colonnes du point de rassemblement, l'arrivée et la coordination des colonnes sur la pelouse avant de la Colline du Parlement, ainsi que pour guider les colonnes lors de la sortie et de la dispersion.

Sécurité et mesures d'urgence

La sécurité sera assurée par le Service de police d'Ottawa et les Services de protection parlementaire selon une structure de commandement intégrée. Veuillez suivre leurs instructions et leurs recommandations.

Les Services paramédicaux d'Ottawa fourniront les premiers soins. Ils seront présents au point de rassemblement et déployés de façon importante sur la Colline du Parlement.

En cas d'urgence, le maître de cérémonie donnera les directives nécessaires. Veuillez suivre les instructions du personnel des Services de protection parlementaire et du Service de police d'Ottawa.

Le défilé et la cérémonie auront lieu beau temps, mauvais temps. Veuillez vous préparer à toute éventualité. En cas d'intempéries, veuillez consulter les réseaux sociaux du Mémorial: [CPPOM Home Page - Canadian Police & Peace Officers' Memorial Blog](#)

Administration et logistique

L'administration du défilé et du service relève du Comité organisateur du service commémoratif. Tous les éléments du défilé et du service sont soumis à l'approbation du Comité d'utilisation de la Colline. Veuillez respecter tous les ordres et instructions.

1. La composition et la formation des colonnes peuvent être modifiées en fonction du nombre de participants. Cela ne pourra être déterminé qu'au point de rassemblement.
2. De l'eau sera fournie au point de rassemblement ainsi que sur la pelouse avant.
3. Les commandants d'unité ou de contingent doivent surveiller leurs effectifs et interpeller un Marshal ou un Auxiliaire en cas de besoin.
4. Les invités des participants au défilé doivent entrer sur la Colline du Parlement par la Queen's Gate et pourraient être soumis à un contrôle de sécurité. Veuillez prévoir suffisamment de temps pour arriver.
5. Le stationnement est limité à l'intérieur de l'enceinte parlementaire. Des fermetures de routes complètes seront en place; veuillez donc prévoir suffisamment de temps pour arriver et vous garer. Ayez une pièce d'identité à disposition à tout point de contrôle.
6. Des toilettes portatives seront disponibles sur les sites de rassemblement (Wellington/Kent). Les seules toilettes sur la Colline du Parlement se trouvent derrière l'édifice de l'Ouest. L'accès aux édifices du Parlement est interdit. Veuillez planifier en conséquence.

Réception du ministre

Une réception privée pour les familles des agents décédés sera organisée par l'honorable Gary Anandasangaree, ministre de la Sécurité publique, à l'édifice de l'Ouest immédiatement après la cérémonie. L'accès sera réservé uniquement à ces familles sur invitation.

Ce sont nos héros, nous ne les oublierons jamais.

Canadian Police and Peace Officers Memorial Inc./La Commémoration des policiers et agents de la paix canadiens inc.
100-141, rue Catherine Street, Ottawa, Ontario, K2P 1C3, coordinator@thememorial.ca



Canadian Association of
Chiefs of Police

Association canadienne des
chefs de police



Canadian Peace Officers'
Memorial Association

Association canadienne
commémorative des agents de
la paix